



Règlement

1. Conditions d'admission

Course ouverte à tous et à toutes licencié(e)s ou non.

Le Trévire Night Trail est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins forestiers balisés, courue en semi-autosuffisance sur deux distances, env. 18 km et env. 35 km.

2. Inscriptions

Uniquement sur pré-inscriptions à partir de la plateforme d'inscription « *ultratiming* », via le lien <https://ultratiming.ledossard.com/inscription/index.php?id=1075>

La liste officielle ne comportera que les noms des participants qui auront payé leur droit d'inscription d'un montant de **12 €** (18 km) et **20 €** (35 km) par coureur.

Les droits d'inscription seront **majorés de 5 €** à partir du 15 novembre 2021. **Il n'y aura pas d'inscription du jour.**

La fin des inscriptions aura lieu dès que tous les dossards seront attribués et au plus tard le 03 janvier 2022.

Afin de garantir un accueil de qualité aux coureurs, **le nombre de participants est limité à 650** sur l'ensemble des 2 épreuves répartis de la manière suivante : **400 dossards sur le TNT découverte et 250 sur le TNT expert.**

ATTENTION !!

- ***Tout changement, revente ou transfert de dossard, devront se faire sur la plateforme d'inscription par le participant lui-même en utilisant le lien reçu sur votre confirmation d'inscription, et ce avant le 02 janvier moyennant une somme de 2 € de frais administratifs.***
- ***Attention, nous ne rembourserons pas votre inscription. C'est à vous de vous arranger avec la personne à qui vous transférez votre dossard. Tout changement de distance est impossible, vous devez repasser par une nouvelle inscription.***
- ***Tout changement le jour même se fera à la table prévue pour cela moyennant un supplément de 5 €. Le changement de distance ne sera possible que si la limite des quotas n'est pas atteinte.***
- ***Aucun changement ne sera pris en compte par email, téléphone, ou réseaux sociaux.***

3. Matériels conseillés

- Lampe frontale avec piles de recharges
- Sifflet
- Couverture de survie
- Vêtements adaptés aux conditions météo
- ***Gobelet personnel (pas de gobelet aux ravitos)***
- Un téléphone portable avec le numéro du Pc -course (ci-dessous). En cas d'abandon ou de blessure, prévenir obligatoirement les organisateurs

4. PC Course

Contact : 0472.94.37.88

5. Barrière horaire

Une barrière horaire est instaurée afin de limiter les temps d'attente sur le terrain des bénévoles et serre-files. Il s'agit d'une course et non d'une marche.

Pour être classés, les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée en ayant respecté les barrières horaires ci-dessous :

- **TNT découverte => 2h00 au 1^{er} ravito (11^{ème} Km).**
- **TNT expert => 01h50' au 1^{er} ravitaillement (11^{ème} km) et 4h00 au 2^{ème} (21^{ème} km).**

Pour ceux du TNT expert qui ne pourraient atteindre le 1^{er} ravito dans la barrière horaire, ils seront dès lors déviés sur le parcours des 18 km, mais ne seront pas classés. Pour tous les autres cas, les coureurs seront arrêtés et rapatriés. Les concurrents mis hors course qui voudraient poursuivre leur progression, le feraient hors-course, sans dossard et sous leur propre responsabilité.

Ces barrières horaires pourront être adaptées suivant les conditions météorologiques.

6. Balisage

Le balisage mis en place sera de type rétro-réfléchissant, chaque changement de direction sera indiqué par une flèche aux couleurs du club avec bandes rétro réfléchissantes.

Certains points kilométriques seront indiqués et vous serviront de repères (passage particulier, ravitaillement).

Aux traversées de route : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Des panneaux routiers de sécurité seront placés et des signaleurs seront présents à certains endroits.

Le coureur doit s'arrêter si besoin pour le passage de véhicule(s). Les coureurs n'ont jamais priorité sur le trafic en cours et doivent absolument respecter les consignes des signaleurs sur place. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la disqualification d'office. Le port d'écouteurs dans les oreilles est strictement interdit sur la course.

7. Ravitaillements

2 ravitaillements sont prévus sur le TNT Expert (km 11 et 21,5), 1 sur le TNT découverte (km 11) (Eau, Coca, biscuits salés, raisins secs...), plus 1 ravitaillement à l'arrivée (eau - coca).

Le trail se court en semi-autosuffisance, il est conseillé aux coureurs de se munir de leur propre provision en nourriture et en eau et **d'un gobelet personnel**. Il est interdit de se faire ravitailler en-dehors des ravitaillements prévus par l'organisation.

Par souci d'écologie, il n'y aura pas de gobelet disponible sur nos ravitos.

8. Accompagnants

Les accompagnants en VTT ne sont pas autorisés, ni les chiens même tenus en laisse.

9. Abandon

Tout abandon doit être signalé au poste de ravitaillement le plus proche, au PC Course, ou au plus tard lors du retour à la salle (stand chronométrage).

10. Assurance - Assistance

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve.

De par son inscription, le participant

- Déclare être en bonne santé et apte à parcourir la distance qu'il a choisie.

- Est averti que les parcours comportent des difficultés diverses résultant de la nature du sol, du revêtement des chemins forestiers et sentiers empruntés, ainsi d'une météo hivernale.
- S'engage à être très attentif au balisage et marquage du parcours. **Les concurrents se doivent secours, assistance et entraide.**

11. Certificat médical

Un certificat médical n'est pas obligatoire.

12. Dossards

Le retrait des dossards se fera le jeudi 6 janvier entre 17h00 et 19h30, et le jour de la course, le vendredi 07 janvier 2022 dès 17h30 à la **salle du tennis de table de Virton, cours Marchal 6 à 6760 Virton**, lieu du départ et d'arrivée. Le secrétariat pour la remise des dossards fermera 15 minutes avant le début de chaque course.

Le dossard doit être visible pendant toute la durée de l'épreuve, et positionné sur le **DEVANT** de façon à être vu par la direction de course (**pas dans le DOS ni SOUS la veste**).

La remise du dossard ne se fera que sur présentation de la carte d'identité et votre Pass sanitaire (suivant la réglementation en cours ce jour-là). Sans cela, le dossard ne sera pas donné.

13. Départ

Le départ sera donné à 19h30 pour le **TNT Expert**. Briefing et derniers conseils à 19h15. Le départ sera donné à 20h45 pour le **TNT Découverte**. Briefing et derniers conseils à 20h30.

14. Récompenses

Seront récompensés les 3 premiers au classement scratch, hommes et dames, sur les 2 distances. plus un tirage au sort de 20 dossards.

15. Vestiaires.douches.consignes

Des vestiaires sont à disposition au lieu de rendez-vous, ainsi que des consignes pour déposer vos sacs. **Aucun sac ne pourra être laissé hors de votre attention dans la salle d'inscription ou d'arrivée. Tout sac abandonné sera automatiquement évacué vers une consigne. IL N'Y AURA PAS DE DOUCHE POUR RAISONS SANITAIRES.**

16. Droit à l'image

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

17. Respect de la nature

Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera **disqualifié**.

Vous allez traverser des **milieux naturels, préservés, privés ou autorisés exceptionnellement. Il est important de respecter la nature suivant le code de la DNF (Département Nature et Forêt), de ne rien jeter au sol et de suivre uniquement les chemins et passages balisés.**

18. Conditions météo

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, de proposer un éventuel parcours de repli, voire l'annulation de l'épreuve.

L'inscription au Trévière Night Trail implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.